



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

REGARDS SUR L'ÉCONOMIE

Brèves d'Italie

Une publication du SER de Rome
Le 31 octobre 2024

LE CHIFFRE À RETENIR

28 Md€

de nouvelles mesures dans le cadre du projet budgétaire (manovra) 2025

Sommaire

Actualité macro-économique : Objectifs et mesures principales du projet de budget 2025.

Actualité financière : Soutien financier aux entreprises et particuliers sinistrés à la suite des séismes de 2016 et 2017 / L'évaluation de l'Italie par les agences de notation S&P et Fitch / La contribution des banques et des cryptomonnaies à l'effort budgétaire.

Actualité Tech : Les atouts de l'écosystème de l'innovation en Italie / L'impact des startups italiennes / La signature d'un protocole d'entente pour développer l'IA.

Actualité Industrie et Développement durable : L'enjeu des liaisons de transport transfrontalières / Les défis liés à la montée du niveau de la mer / La réaction du gouvernement italien face à la crise de l'industrie automobile / Changement de paradigme sur le nucléaire et préparation d'un cadre réglementaire pour la production d'énergie nucléaire d'ici 2035 / Les nouvelles perspectives de croissance du secteur spatial / La *joint-venture* dans l'industrie de la défense entre Rheinmetall et Leonardo.

Actualité agricole : La promotion des vins italiens sur les marchés extra-UE / Le plan de prévention et de lutte face à l'épidémie de Peste porcine africaine.

Actualité macroéconomique

Le projet de budget (*manovra*) pour l'année 2025, validé à l'issue du Conseil des ministres du 15 octobre 2024, a été soumis aux débats parlementaires en vue de l'adoption de la loi de finances. 2024 est une année transitoire pour la mise en place de la réforme du Pacte de stabilité et des nouvelles règles budgétaires européennes qui seront pleinement appliquées à partir de 2025. Dans le cadre de cette nouvelle gouvernance, le projet de budget doit se lire au regard du Plan structurel de moyen terme (PSMT) qui définit l'effort de consolidation budgétaire que l'Italie entend consentir pour sortir de la procédure pour déficit excessif engagée par l'UE.

L'Italie a opté pour un ajustement budgétaire sur sept ans et vise une sortie de la procédure pour déficit excessif en 2027. Le PSMT prévoit un déficit public en nette diminution sur les prochaines années. Après 7,2% du PIB en 2023, il s'établirait à 3,8% du PIB en 2024 et repasserait sous les 3% du PIB dès 2026. En revanche, l'héritage du *Superbonus* (mesure d'allègement fiscal et incitation pour les rénovations des bâtiments) aggrave la dette publique/PIB, qui augmentera de 135,8% en 2024 à 137,8% du PIB en 2026, avant de retrouver une trajectoire descendante à partir de 2027. En contrepartie d'un ajustement budgétaire sur sept ans, des réformes et des investissements supplémentaires ont vocation à prolonger les efforts consentis au titre du PNRR. A cet égard, des interventions structurelles sont prévues en matière de justice, de fiscalité, d'environnement des affaires, d'administration publique et de services à la petite enfance.

Le projet budgétaire pour l'année 2025 prévoit de porter les ressources disponibles (28,4 Md€) sur la reconduction de mesures prioritaires du gouvernement. Parmi les mesures les plus importantes, l'allègement de la fiscalité sur le travail recouvre i) la réduction des cotisations sociales sur les bas et moyens revenus jusqu'à 35 000 €, voire 40 000 € et ii) la fusion de deux tranches d'imposition sur le revenu des personnes physiques en s'alignant sur le taux le plus faible à 23%. Les mesures de soutien aux entreprises recouvrent notamment i) les crédits d'impôt en soutien aux investissements dans la Zone économique spéciale du Mezzogiorno ; ainsi que ii) les incitations à l'embauche des jeunes et des femmes. Dans le champ social, le gouvernement prévoit i) le renforcement de certaines aides aux familles nombreuses en soutien à la natalité ; ii) la revalorisation des pensions de retraites et iii) des moyens en hausse pour garantir le financement du système de santé. Des moyens seraient également prévus pour la revalorisation des agents publics.

Actualité financière

Prêt de 350 M€ de la [banque de développement du Conseil de l'Europe \(CEB\)](#) pour la reconstruction du secteur privé touché par les tremblements de terre de 2016 et 2017. Accordé en septembre 2024 à Cassa depositi e prestiti S.p.A. (CDP), il couvrira une partie des mesures de reconstruction du secteur privé destinées aux biens de particuliers et d'entreprises dans plus de 400 communes touchées par les tremblements de terre qui ont frappé le centre de l'Italie entre août 2016 et janvier 2017. En incluant les financements passés, la CEB a prêté un total de 700 M€ à CDP pour soutenir ces objectifs.

S&P et Fitch ont toutes deux réaffirmé la note BBB de l'Italie, Fitch ayant amélioré la perspective de stable à positive. Ces évaluations reflètent la confiance dans les fondamentaux économiques de l'Italie, malgré le niveau élevé de la dette publique. Le pays bénéficie de trois atouts majeurs : 1) la stabilité politique : importante pour les investisseurs internationaux car elle réduit les risques liés aux changements de gouvernance et de politique, offrant ainsi un environnement plus prévisible pour les investissements ; 2) une épargne des ménages importante qui permet de soutenir la consommation intérieure et l'économie en période de ralentissement, renforçant ainsi la résilience économique ; 3) des excédents commerciaux : grâce à la compétitivité de son industrie, l'Italie maintient un solde positif de sa balance extérieure.

Pour 2025 et 2026, certaines déductions fiscales dont profitent les banques seront temporairement suspendues, permettant à l'État de récupérer environ 3,5 Md€ sur deux ans (1,75 Md€ par an). Les fonds visent notamment à soutenir le système de santé. Une hausse de l'imposition sur les plus-values de cryptoactifs à 42 % est également prévue pour 2025.

Actualité Tech

L'écosystème italien de l'innovation se distingue par (1) la qualité de la recherche universitaire, mesurée par le nombre de publications pour 100 chercheurs, plaçant l'Italie en première position avec 85,2 articles publiés, contre 73,0 aux Pays-Bas et 70,7 en Irlande (sur la période 1996-2023) ; **(2) le taux de réussite élevé des demandes de brevet**, et **(3) le capital humain**, les chercheurs italiens figurant parmi les principaux lauréats des appels du CER (Conseil européen de la recherche), se classant au deuxième rang avec 57 lauréats, juste derrière l'Allemagne qui en compte 66. **L'écosystème italien de la recherche et de l'innovation présente toutefois quelques faiblesses comme (1) la part du PIB allouée à la recherche et au développement** qui n'est que de 1,33%, nettement inférieure aux 3,13% de l'Allemagne et aux 2,18% de la France, ou **(2) le pourcentage de diplômés dans les disciplines STIM** qui est de 21,1% (35% en Allemagne, leader européen) ([indice 2024 TEHA-GII](#)).

Impact des startups en Italie : 7,3% des nouveaux emplois et 12,8 Md€ de chiffre d'affaires entre 2012 et 2023. La croissance annuelle des emplois créés se situe entre 20% et 30%. En 2023, la filière compte 30 230 startups innovantes, 262 incubateurs et accélérateurs et 55 parcs scientifiques et technologiques ([rapport Innovup 2024](#)).

L'Italie renforce l'écosystème national de l'IA. CDP Venture Capital, le Fonds national pour l'innovation, et OpenAI ont signé un [protocole d'entente](#) visant à promouvoir le développement de l'IA, la commercialisation et l'adoption des technologies de pointe par les startups et entreprises innovantes italiennes. A travers le nouveau Fonds pour l'intelligence artificielle géré par CDP Venture Capital, OpenAI investira dans des startups dans les domaines de l'IA, de la cybersécurité et des technologies quantiques. Le protocole s'articule autour de trois axes : i) OpenAI fournira aux start-ups les plus prometteuses l'accès à ses technologies avancées et des compétences techniques et un mentorat seront également disponibles pour alimenter l'innovation en matière d'IA ; ii) afin de soutenir la recherche et de développer les talents italiens en IA, des initiatives éducatives seront déployées dans le but d'accroître les connaissances en ce domaine et leur applicabilité ; iii) des collaborations commerciales seront renforcées pour intégrer les technologies en IA et promouvoir les progrès technologiques dans les secteurs clés.

Actualité Industrie et Développement durable

Automobile : le gouvernement propose d'anticiper la révision des objectifs d'émissions CO2 fixés par le Pacte vert. Face à la crise de l'industrie automobile italienne que ce soit en termes d'investissements ([gel des 3,4Md€ d'investissements](#) pour la gigafactory de Termoli), de production (229 000 voitures produites sur les huit premiers mois de l'année d'après l'[ANFIA](#) pour un million promis par Stellantis en 2024) ou d'emplois (7 000 postes supprimés depuis 2021 - [FIOM](#)) et au déclin du marché du « tout électrique », l'Italie promeut la « neutralité technologique » qui valoriserait les filières hybride et thermique et mettrait l'accent sur les biocarburants. A cet égard, le ministre de l'industrie et du *Made in Italy* (MIMIT), Adolfo Urso, a proposé, au [Conseil Compétitivité du 26/09](#), d'avancer l'évaluation du [règlement du Pacte vert CAFE](#) (*Corporate Average Fuel Economy*) sur les émissions de CO2 qui prévoit l'abandon progressif des véhicules thermiques d'ici 2035. Sur la base des résultats de cette évaluation, le gouvernement italien propose de reporter l'échéance de 2035.

Nucléaire : l'Italie prépare un cadre réglementaire permettant la production d'énergie sur son sol grâce aux petits réacteurs modulaires (PRM) émergents à partir de 2035. Le gouvernement italien a annoncé la présentation d'un projet de loi sur le nucléaire pour la fin 2024. Cette décision témoigne du changement de paradigme de l'État italien sur le nucléaire dont le retour est ainsi clairement envisagé. À cet égard, les ministres du MASE (énergie) et du MIMIT (industrie) valorisent un « nouveau nucléaire » s'appuyant sur des technologies émergentes (PRM de 3ème génération). Le cadre réglementaire du projet de loi (localisation, démarches d'autorisation, gouvernance) sera fondé sur le résultat, attendu en novembre 2024, des travaux de la plateforme nationale pour un nucléaire durable ([PNNS](#)). Ceux-ci expliciteront les différentes options technologiques, les coûts de production associés (estimés à 2,5Md€ par PRM) et le calendrier de leur mise en œuvre (prévue pour le moment en 2035). Le MASE s'attend à ce que l'énergie nucléaire occupe 11 à 22% du mix énergétique italien ([PNIEC](#)) d'ici 2050.

Spatial : Les entreprises italiennes accélèrent leur croissance avec de nouveaux partenariats. Grâce à des investissements ciblés ([2,3Md€ du PNRR](#) pour le développement d'infrastructures et de technologies satellitaires : Space Smart Factory à Rome, Cité de l'aérospatiale à Turin et Fondation AI4Industry) et à une coopération internationale forte (notamment avec les Etats-Unis), l'Italie est devenue un acteur important de l'économie spatiale mondiale. Des industriels comme Thales Alenia Space (TAS), Telespazio et D-Orbit ont signé, à l'occasion du Congrès international d'astronautique (IAC) de Milan, de nouveaux accords avec l'Agence Spatiale européenne (ESA) d'une valeur de 406M€ pour l'exploration spatiale (Lunar Gateway pour TAS, [Moonlight pour Telespazio](#), et Mission Rise pour D-Orbit). Dans le même temps, l'Italie se rapproche de Space X en étudiant l'utilisation des satellites Starlink pour la connexion internet dans les régions les plus reculées du pays.

Défense : Les deux géants industriels italien Leonardo et allemand Rheinmetall scellent leur alliance pour la production de chars. Leonardo et Rheinmetall ont finalisé le 15 octobre 2024 la [création d'une co-entreprise, LRMV](#) (*Leonardo Rheinmetall Military Vehicles*), basée à Rome et dédiée à la production de véhicules de combat. Une répartition à parts égales des tâches a été convenue, tandis que 60 % des activités seront réalisées en Italie (La Spezia). La finalisation des accords et la constitution de la société sont attendues au cours

du premier trimestre 2025. L'accord présenté à Rome par les PDG des deux groupes, Roberto Cingolani et Armin Papperger, constitue, selon les termes de M. Cingolani, le « premier pas vers un concept de défense européenne qui ouvre la voie à des développements ultérieurs ». Des contacts sont en cours au niveau européen, mais aussi à l'étranger, pour trouver d'éventuels partenaires dans la nouvelle co-entreprise.

Transports : les connexions franco-italiennes sont au cœur des échanges entre l'Italie et la France. L'Italie, et notamment la plaine du Pô, est dépendante des connexions au travers des Alpes pour ses exportations. En 2024 se cumulent plusieurs difficultés concernant les liaisons franco-italiennes : fermeture depuis août 2023 de la liaison ferroviaire historique suite à un éboulement ([SCNF](#)) ; retards pris dans la livraison du tunnel de Tende ([TrasportoEuropa](#)) et du 2e tube du tunnel du Fréjus ; fermeture pour travaux d'entretien du tunnel du Mont-Blanc pour quinze semaines, jusqu'au 16 décembre ([GEIE-TMB](#)). La voie ferroviaire historique entre Lyon et Turin devrait être rétablie d'ici le début d'année 2025. Un autre événement important pour le partenariat franco-italien sera concrétisé par la livraison en avril 2025 du second tube du tunnel routier du Fréjus. Les entreprises italiennes en charge de la construction du tunnel de Tende évoquent une livraison à la fin de l'année 2024. Par ailleurs, les réflexions se poursuivent sur un projet qui porterait sur un second tunnel ferroviaire Lyon-Turin prévu pour 2033 et sur les questions inhérentes à la résilience des infrastructures face au changement climatique et au défi de la décarbonation.

Changement climatique : la montée du niveau de la mer représente un véritable défi pour l'Italie. De par sa géographie, le territoire italien dispose d'une façade maritime importante et d'une économie bleue dynamique et concurrentielle. L'Italie excelle notamment dans les secteurs du trafic maritime et du tourisme balnéaire. En 2022, l'économie de la mer italienne compte près de 230 000 entreprises et représente une valeur ajoutée de près de 64,6 Md€, et jusqu'à 113,7 Md€ en intégrant l'effet multiplicateur ([EU 2024](#)). Sur la base des scénarios du GIEC, la NASA et l'ENEA estiment que d'ici 2100, le niveau de la mer augmentera en moyenne de 30 à 80 centimètres, avec des effets locaux atteignant 1m40 en mer Adriatique. Le recul du trait de côte pourrait atteindre 500m à 1km d'ici 2100 dans certaines zones de faible altitude, mais l'impact sera en tout état de cause conséquent sur l'ensemble des régions côtières ([ENEA](#)). La conférence des nations unies pour l'océan ([UNOC-3](#)) organisée à Nice en juin 2025 marquera le lancement d'une coalition entre les collectivités concernées et visera à concevoir des solutions pour accompagner leur adaptation, avec l'appui de la communauté internationale.

Actualité agricole

Promotion des vins italiens sur les marchés des pays tiers et prévisions de récolte 2024.

Dans le cadre d'un appel d'offres de l'OCM viticole, une centaine de domaines viticoles italiens ont été sélectionnés pour promouvoir leurs vins sur près de vingt marchés de pays tiers. Les fonds investis par l'OCM pour cette initiative s'élèvent à près de 70 M€ auxquels s'ajoutent plus de 20 M€ de soutiens publics du MASAF.

Ces marchés extra-UE ont récemment représenté la plus forte augmentation de demande de vin italien. Le fait que les producteurs soient constamment contraints de s'adapter aux évolutions des modes de consommation explique l'importance d'un dispositif de défense et de promotion du vin italien. En 2024, la récolte est estimée à 41 M d'hl, soit une hausse de 7% par rapport à 2023 mais une baisse de 12,8% par rapport à la production moyenne des cinq dernières années (47 M d'hl). Cette contraction de la production résulte largement de la fréquence accrue des phénomènes climatiques perturbateurs.

Peste porcine africaine (PPA) : un nouveau cadre de mesures de prévention et de lutte via le plan d'action national dont la mise en œuvre est principalement déléguée aux régions. Compte tenu de l'évolution récente des foyers de PPA (doublement sur un mois du nombre de foyers) au sein de certains élevages du Nord de l'Italie, ce plan apporte en priorité des mesures de biosécurité d'urgence régionalement ciblées. Ces mesures se traduisent pour l'essentiel par une limitation drastique des mouvements des animaux, par une surveillance épidémiologique accrue et par l'exigence assortie de sanctions en cas de non-exécution de mesures de biosécurité dans les élevages défaillants.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Rome

Rédaction : Pierre FARINEAU, Mickael BOUNAKHLA, Federica MERCANTI, Philippe MERILLON, Tatiana DE VILLARD, Guylain THEON, Capucine LOUIS, Lucas DOUILLARD

Revue par : Jérôme CHEVALIER

Abonnez-vous : federica.mercanti@dgtresor.gouv.fr

Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Rome

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication